



## UNION DEPARTEMENTALE FO DE L'ESSONNE

12, PLACE DES TERRASSES DE L'AGORA 91034 EVRY-COURCOURONNES CEDEX

TEL : 01 60 78 15 57

mail : [udfo91@gmail.com](mailto:udfo91@gmail.com) - site <http://www.udfo91.fr>

### Le déconfinement des mauvais coups est à l'ordre du jour !

Moins de 2 jours de déconfinement et des appels téléphoniques de salariés en détresse pleuvent les uns derrière les autres.

Aucune retenue, aucun respect, des employeurs sont à la manœuvre. Malgré la multitude de cadeaux offerts par le gouvernement, ils n'en ont jamais assez. Les témoignages que l'Union Départementale FO de l'Essonne recueille lors de ses permanences laissent à penser que les Prud'hommes vont se retrouver sollicités comme rarement. Après la crise sanitaire (loin d'être finie) lourdement payée par les travailleurs de ce pays, l'heure a sonné pour la crise sociale.

*1. « Bonjour, j'étais en intérim pendant 2 mois et après j'ai signé un CDI. Ma période d'essai n'est pas finie et mon employeur me licencie. Est-ce que c'est normal, j'ai fait mes preuves ? »*

*« Non Monsieur, ça n'est pas normal de traiter une personne de la sorte. Il aura bien profité de vous et de la période d'essai. »*

*2. « Je vous appelle pour avoir des renseignements. Hier, je suis allé au travail, mon patron ne m'a pas donné de masque et d'équipement. Il m'a dit de rentrer chez moi et que si j'étais pas content que j'aille au tribunal. Et il m'a dit qu'il s'en fichait parce qu'il avait des avocats. Qu'est-ce que je peux faire ? »*

*« Retournez au travail et s'il ne veut plus de vous qu'il assume en vous licenciant et non en vous incitant à abandonner votre poste. »*

*3. « L'inspection du travail m'a dit de vous appeler. Mon employeur m'a retiré du salaire pendant la période de confinement. Je suis mère isolée et je suis enceinte. Il me demande de reprendre mon travail mais je n'ai pas de moyen de faire garder mon enfant et à l'école, on me dit qu'il n'est pas prioritaire. Mon employeur refuse d'accepter que je sois en garde d'enfant... Je fais comment ? »*

*« Vous accouchez quand ? »*

*« Au mois d'août. »*

*« Allez voir votre médecin, ne restez pas dans cet état de stress causé par votre employeur ! Il n'a manifestement pas envie d'avoir un arrêt de maternité et parental en plus. »*

Ces trois appels de ce matin démontrent à quel point nous ne sommes pas sortis de cette épreuve par le haut.

En plus de cela, des élus et des organisations patronales voudraient remettre en cause les « 35 heures » qui ont été souvent lourdement payées par les salariés. Modulation de travail pour imposer la récupération au lieu du paiement des heures supplémentaires. Modération salariale. Exonération des cotisations sociales patronales. Pas d'embauche en compensation, c'est-à-dire augmentation de la charge de travail...

**Manifestement, l'heure est à s'organiser rapidement pour porter nos revendications. Pour l'Union Départementale, le 19 mai, ce sera par une assemblée générale de ses syndicats pour préparer la riposte pour Résister, Revendiquer et Reconquérir.**

**Contact : Christophe LE COMTE (Secrétaire Général UD FO 91) : 06-68-66-25-24**

Evry-Courcouronnes, le 12 mai 2020